M. le député attire l'attention de M. le Premier ministre sur les conditions d'exécution du marché interministériel de veille stratégique des réseaux, attribué en 2025 à la société canadienne Talkwalker, hébergée par AWS, en remplacement de la société française Visibrain. Alors que le Gouvernement multipliait les déclarations sur son engagement en faveur de la souveraineté numérique, un tel choix, qui exposait potentiellement l'État à des risques majeurs (perte de maîtrise de l'information, dépendance technologique et exposition aux réglementations extraterritoriales américaines) posait déjà de nombreuses questions quant aux motivations qui le justifiaient. Plusieurs ministères s'inquiétaient aussi des difficultés pratiques majeures liées à ce changement et au choix d'un prestataire moins performant que le précédent (reconfiguration des outils, perte d'historique, baisse de couverture sur certains réseaux sensibles). Par ailleurs, l'offre retenue était financièrement près de trois fois inférieure aux autres, ce qui soulevait des interrogations sur sa soutenabilité et faisait peser de forts soupçons d'abus de pratique commerciale. Dans sa réponse donnée à une première question écrite du député (n° 7806 du 29 juillet 2025), le Gouvernement avait reconnu que l'offre technique de Visibrain était arrivée en première position, devant celle de Talkwalker, mais que cette dernière avait finalement remporté le marché en raison de son avantage financier. Or, des incidents techniques ont depuis été signalés par Talkwalker, notamment des perturbations dans la collecte et le traitement des données Listening, ainsi que des difficultés affectant les contenus. D'après des sources internes du ministère de l'Intérieur, Talkwalker aurait failli dans le monitoring de TikTok et de Telegram en préparation du 17 octobre. Ironie du sort, il semblerait qu'il ait fallu reprendre des accès avec Visibrain, le week-end dernier, pour pallier ces insuffisances de Talkwalker. Ces événements interrogent sur la disponibilité et la fiabilité d'une solution appelée à répondre aux besoins de veille de plusieurs administrations et services stratégiques de l'État. En effet, la veille des réseaux sociaux ne constitue pas une simple prestation de communication : elle participe à la détection des crises informationnelles, à l'identification des campagnes de manipulation et à l'anticipation des menaces susceptibles d'affecter les intérêts nationaux, dans un contexte international actuel particulièrement agressif. Le député souhaite donc savoir si les incidents techniques rencontrés par Talkwalker ont affecté, directement ou indirectement, les prestations délivrées au Service d'information du Gouvernement et aux administrations bénéficiaires du marché ; quel est le taux de disponibilité effectif de la plateforme depuis le début du contrat et combien d'incidents ayant affecté la collecte, le traitement ou la transmission des données ont été recensés ; si un audit indépendant a été réalisé, afin de comparer les performances réelles de Talkwalker avec celles de Visibrain, notamment en matière de couverture des réseaux sociaux, d'exhaustivité des données, de rapidité de détection et de fiabilité des alertes ; si les administrations bénéficiaires ont constaté une dégradation de la qualité de la veille ou ont dû mettre en place des dispositifs complémentaires pour pallier d'éventuelles insuffisances ; si les conditions économiques initialement présentées par Talkwalker demeurent soutenables, au regard des coûts réels d'exploitation, de maintenance et de correction des éventuelles défaillances ; quelles garanties de continuité de service, de réversibilité et de récupération des historiques sont prévues en cas d'indisponibilité prolongée ou de résiliation du marché. Enfin, le député demande si, au regard des enjeux de souveraineté numérique et de sécurité nationale, le Gouvernement envisage de réexaminer les conditions d'exécution de ce marché et de procéder à une nouvelle évaluation comparative des solutions souveraines disponibles.